

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 MARS 2016 à 18H30

Présents :RENE PIOLOT-GILDAS MORVAN-DANIEL GARNIER-PATRICIA LE GUEZIEC-ARMELLE HENRY-PASCALE
CHAPOTOT-JEAN-YVES LE BRAS-JEAN-JACQUES LE GUEN-JEAN-PIERRE TANGUY-DENIS BENARD
Absent : CATHY-REINE RUSCICA (procuration à PASCALE CHAPOTOT)

ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTIONS 2015

Commune :Le compte administratif 2015 en accord avec le compte de gestion du receveur voté à l'unanimité fait apparaître un excédent de fonctionnement de 46 016 euros qui sera affecté en recette d'investissement au budget primitif 2016.Le compte administratif fait apparaître un déficit d'investissement de 39 991 euros .

Lotissement : Le compte administratif 2014 fait apparaître un déficit de fonctionnement de 18 891 euros ; Voté à l'unanimité

MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le maintien des taux d'imposition pour 2016 soit :
10.57% taxe habitation
15.89% taxe foncière bâti
52.88% taxe foncière non bâti

VOTE DES SUBVENTIONS

Ti ar Vro : 50 euros-Banque alimentaire : 50-Croix Rouge : 150(moins une voix) –Don du sang : 100 (moins une voix)-SNSM : 50-Sapeurs Pompiers : 50-Sauvegarde du Tregor(moins une voix) : 50- Secours Populaire :150- Foyer socio-éducatif de Plestin-Les-Grèves :60-Solidarité Paysan :40-Protection Civile Côtes d'Armor :10- CLIC :50

BUDGETS PRIMITIFS 2016

Commune :

Le Budget Fonctionnement s'équilibre en fonctionnement à 133 825 euros dont 26 230 euros en charges à caractère générale, les charges de personnel pour 30 200 euros. Les charges de gestion courantes s'élèvent à 38 600 euros euros.

Les recettes de fonctionnement sont composées principalement des impôts et taxes pour 58 560 euros, les dotations, dotations d'état et participations pour 52 100 euros, et les loyers communaux et location salle des fêtes pour 8 000 euros.

Le Budget Investissement s'équilibre à 185 100 euros en dépenses dont le solde des travaux sur la vasière du Roscoat pour 42 900 (pour rappel, il s'agit d'une opération blanche pour la commune)),des dépenses de voirie 20 000 euros, les travaux de la mairie(huisseries et cuisine) et logement communal pour 40 000 euros , les frais d'étude du PLU, le remplacement d'un poteau incendie, l'achat d'une logiciel, les emprunts pour 10 000 euros...

Les recettes d'investissements équilibrées à 185 100 euros sont composées de l'excédent de fonctionnement 2015, des subvention DETR pour les travaux du Roscoat et des travaux mairie, de la FCTVA , des fonds de concours de Lannion Tregor Communauté pour les travaux de la mairie, pour les travaux de voirie , de la dotation départementale de solidarité rurale , d'une subvention etat pour le PLU.le budget primitif 2016 est voté à l'unanimité

Le budget Lotissement voté à l'unanimité s'équilibre en fonctionnement à 18 891 euros, correspondant en recette à la vente du second et dernier terrain, en en dépense au déficit reporté.